

Capatect Kreativeffekt Mirror

Mélange de verre brisé finement fragmenté avec des bords irréguliers. Pour réaliser un effet décoratif sur ITE.

Description de produit

Domaine d'utilisation

Effet décoratif à projeter sur ITE avec enduit de finition structuré.

Propriétés

- Effet scintillant brillant
- Effet de surface à projeter
- Non inflammable

Conditionnement

Seau en plastique de 8 kg.

Teintes

Translucide / gris argenté réfléchissant

Conservation

Au sec, conserver le conditionnement fermé.

Données techniques

Mélange de verre finement broyé aux arêtes cassées.

- Granulométrie: 0,6-1,25 mm
- Densité: 1,2 g/cm³

Application

Préparation du support

Le support est généralement constitué d'un système d'isolation thermique extérieure Capatect.

Système d'application

Application sur un enduit de façade (petites surfaces)

Le produit est pulvérisé à l'aide d'un pistolet à entonnoir sur un enduit de finition taloché Capatect d'une granulométrie de minimum 1,5 mm fraîchement appliqué, structuré et encore humide, en effectuant des mouvements circulaires de haut en bas.

Application sur la peinture pour façades

1ère étape : après séchage de l'enduit de finition (par ex. ThermoSan Fassadenputz NQG K15), appliquer la première couche de peinture ThermoSan NQG.

2ème étape : après séchage, appliquer la 2ème couche de ThermoSan NQG. Appliquer la peinture de manière uniforme et grassement. Immédiatement après, pulvériser le produit "Mirror" à l'aide d'un pistolet à entonnoir dans un mouvement circulaire de haut en bas sur la surface encore fraîche.

Généralités

Pour obtenir un effet aussi uniforme que possible, le produit "Mirror" doit être appliqué en mouvements circulaires réguliers et à une distance suffisante (environ 40-50 cm) de la surface de la façade. Les grandes surfaces de façade contiguës doivent être divisées en sections appropriées si nécessaire.



Mécanisation (application en projection)

Diamètre de la buse : env. 4,5 mm (limiter l'ouverture de la buse à l'aide de l'aiguille de la buse, sinon l'aiguille risque de se bloquer au fil du temps). Compresseur : puissance d'aspiration d'air min. 250 l/min. Pression d'air : env. 0,8 bar.

En cas de vent, respecter le temps d'ouverture plus court. Ne pas appliquer sous les rayons directs du soleil (tenir compte de la température de surface de la surface à revêtir). N'appliquer que la quantité de peinture pouvant être recouverte avant la formation d'une peau. Tenez compte des conditions météorologiques locales et prévoyez-les avant l'application. Les embrasures doivent être recouvertes lors d'une deuxième opération. Le revêtement d'une surface partielle entière peut être réalisé plus rapidement, ce qui minimise le risque de formation d'une peau sur la peinture/l'enduit appliquée. Il est recommandé de protéger les surfaces de façade contre les influences du vent afin de minimiser les pertes de produit.

Consommation / Rendement

Conditions de mise en œuvre

Remarques

Selon l'effet souhaité, env. 0,1 - 0,3 kg/m²

Pendant l'application et la phase de séchage, la température ambiante et celle du support ne doivent pas être inférieures à +5 °C ni supérieures à +30 °C. Ne pas appliquer sous l'effet direct du soleil, par vent fort, en cas de brouillard ou d'humidité élevée. En cas de forts mouvements d'air à la surface de l'élément de construction au moment de l'application et du séchage, il existe un risque de formation de fissures de retrait et de pores dans l'enduit de finition ou la couche de peinture.

Avant le début des travaux, il est recommandé de créer une surface d'essai plus importante avec un échafaudage, puis de faire vérifier cette surface par le maître d'ouvrage/le concepteur.

Un aspect vivant et légèrement nuageux fait partie des caractéristiques propres à cet effet créatif.

Pour les teintes foncées, n'utiliser que de petites quantités de l'effet créatif afin d'éviter la formation de nuages.

L'échafaudage doit être suffisamment éloigné de la surface du mur et soigneusement recouvert de bâches afin de protéger l'environnement et les bâtiments voisins, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Porter des vêtements de protection appropriés pendant l'application ! Lors de l'utilisation du Capatect Kreativeffekt Mirror et du pistolet à entonnoir, porter des lunettes de protection et un filtre à particules P2 dans toute la zone de travail. Une utilisation incorrecte peut entraîner des blessures, en particulier au niveau des yeux. Ne jamais diriger le pistolet raccordé à un compresseur vers d'autres personnes.

Ne pas réutiliser le matériau tombé ou projeté. Les impuretés peuvent entraîner la formation de grumeaux et l'obstruction de l'outil. De plus, cela peut également nuire à l'aspect visuel.

Sur des supports denses et froids ou en cas de retard de séchage dû aux conditions météorologiques, l'humidité (pluie, rosée, brouillard) peut entraîner l'apparition de traces jaunâtres/transparentes, légèrement brillantes et collantes à la surface du revêtement. Ces adjuvants sont solubles dans l'eau et s'éliminent d'eux-mêmes avec suffisamment d'eau, par exemple après plusieurs averses fortes. La qualité du revêtement séché n'en est pas affectée.

Respecter systématiquement les informations techniques des produits utilisés.

Ne pas utiliser le produit dans des zones directement accessibles.

Conseil

Elimination des déchets

Apporter les récipients vides à une déchetterie agréée en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Centre Service Clients

Tél: (+33) 3 22 38 39 77

Fax: (+33) 3 22 38 39 78

E-mail: info@caparol.fr

Voir aussi notre site: www.caparol.fr

Fiche technique Capatect Kreativeffekt Mirror - Edition: août 2025

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.

DAW France S.A.S. - Pôle Jules Verne - Rue du Capitaine Némo - 80440 BOVES - Tél. 03 22 38 39 40 - Fax 03 22 38 39 49 - www.caparol.fr - info@caparol.fr